

## DÉCISION DU MAIRE N° 2023/04/69

**Objet** : 69 - Marché n° VN 23023 – Maintenance du massicot de la Médiathèque de Vire

Le Maire de la commune de VIRE NORMANDIE,  
Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,  
Vu la délibération du 10 juillet 2020 portant délégation au Maire de certaines attributions du Conseil Municipal,  
Vu le Code de la commande publique,  
Vu la proposition présentée par la société DMBA,

### Décide

De signer le marché n° VN 23023 – Maintenance du massicot de la médiathèque de Vire avec la société DMBA, 5, rue du 8 juin 1944, 14740 BRETTEVILLE L'ORGUEILLEUSE.

La prestation d'entretien préventif comprend 3 visites annuelles.

Le prix annuel de la prestation est de 1 030.00€ HT, soit 2 060.00€ HT pour 2 ans.

Le prix est ferme et définitif.

La date d'effet du contrat est le 14 juin 2023. Il est conclu pour une durée ferme de deux ans, soit jusqu'au 13 juin 2025.

Fait à Vire Normandie, le 25 avril 2023

Le Maire de VIRE NORMANDIE,

Marc ANDREU SABATER

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20230425-69MarchnVN23023-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/04/2023

Publication : 26/04/2023

Décision du Maire n°2023/04/69 du 25 avril 2023

